

Compte rendu de l'Assemblée générale ordinaire du 20 novembre 2019 à 18h30

Exercice du 1^{er} septembre 2018 au 31 août 2019

Contrôle de la représentativité des sections

Jean-Claude LEVERN rappelle que chaque section représente 1 à 4 voix selon le nombre de membres de leur section, les 18 sections invitées représentent 31 voix donc un quorum est de 16 voix ; sont présentes 16 sections représentant 28 voix, le quorum est atteint, **l'assemblée Générale peu se dérouler.**

1 Personnes et sections présentes

Monsieur le Maire-Adjoint : Boleslas Palewski (délégué à la jeunesse et aux sport
Monsieur François Méchin : Expert-comptable

Les sections

- 1 Badminton..... Christel Lanctin excusée (compétition)
- 2 Boxe..... Stéphane Medji, Adeline Fedrizzi
- 3 Cyclo Claude Noirot
- 4 Escalade..... Marc Degiovani
- 5 Escrime Françoise Leclerc
- 6 Fitness..... Claire Deniel
- 7 Football..... Adolphe Mendi
- 8 GRS :..... Christine Roumilhac
- 9 Gym Plurielle..... Pascal Bonne et Georges Sueur
- 10 Handball Nicolas Levern
- 11 Judo : Antoine Bienne
12. Karaté..... Jérôme Faivre
- 13 Pétanque..... Sebastin Campe excusé
- 14 Randonnée :..... Bernard Tournier
- 15 Tai chi Chuan Corine Gondek
- 16 Tennis Yvain Blachère, Laurent Lesage, Laurent Kobrin
- 17 Tennis de table Jean-Claude levern
- 18 Yoga..... Maurice Martin

Conseillers élus: Jean-Claude Miremon et Daniel Lecluze

2 Mot du Président

Le Président Jean-Claude Levern remercie tout d'abord Messieurs Boleslas Palewski maire adjoint, délégué à la jeunesse et aux sports ainsi que monsieur François Méchin notre expert-comptable, toujours aussi dévoué, d'être présents à cette assemblée, ainsi que l'ensemble des Présidents de section ou leurs représentants et ouvre la séance en demandant à Monsieur Palewski s'il souhaite prendre la parole maintenant.

3 Intervention de Boleslas Palewski

Il remercie toutes les sections pour le travail accompli par les responsables sachant qu'ils sont bénévoles. Il rappelle la transformation des courts de tennis 3 à 5 qui sont très réussis.

4 Approbation du C R précédent de l'année 2018-19

Daniel LECLUZE regrette que son nom ne figure pas sur le compte rendu
Le compte rendu est approuvé

6. Présentation des comptes de :

.- l'année 2018-19

Françoise Leclerc présente le compte-rendu financier de la saison 2018-19 dont nous joignons au présent rapport un extrait des états financiers de l'ASL (exercice clos le 31 août 2019)

Celui-ci laisse apparaître cette année, un exercice comptable excédentaire de 55.994,10 € avec un montant de 513.434,74 € de recettes pour 457.440,64 € de dépenses.

La trésorière adresse sa recommandation habituelle vers les sections, de faire des efforts de gestion et d'économie. Elle rappelle également que dans la présentation des comptes, les justificatifs sont obligatoires et ne peuvent être des tickets de C.B

L'approbation des comptes présentés est demandée par le Président à l'assemblée.
Une discussion s'engage sur certains points et celui-ci est accepté.

.-du budget 2019-20

Françoise Leclerc présente pour ce nouvel exercice un budget équilibré de 585.011,90 €

Il s'appuie entre autres sur une subvention à venir de la commune souhaitée de **71.100 €**. Toutefois, petite réserve prudente, à la question posée au maire-adjoint B. Palewski, celui-ci ne peut s'engager au nom de la commune sur le montant de cette attribution.

Monsieur Méchin demande que chaque section, compte-tenu de la situation comptable actuelle, présente des comptes précis auprès de la trésorière car ce n'est pas à celle-ci de les ajuster ou construire. Il rappelle et précise de nouveau que c'est au bureau de l'ASL, en comité et non aux sections, à présenter un état comptable exact avec et sans la subvention estimée.

Remarque : La raison en est que le budget de la mairie est voté tardivement en décalé calendairement par rapport au budget prévisionnel de l'ASL. Le montant de cette subvention comme l'explique le Président Jean-Claude Levern est alors supposé être.

L'approbation du budget présentés est demandée par le Président à l'assemblée. Une discussion s'engage sur certains points et celui-ci est accepté.

7 Rapport moral du Président

Jean-Claude Levern remercie toutes les sections qui ont dû et ont su adapter leur gestion et leur budget à la réduction de la subvention publique.

La subvention allouée prévue pour le présent exercice reste de 70.000,00 €. Une partie de celle-ci est conditionnée par les réponses sur la gestion et le fonctionnement des sections. Ceci explique la raison de sa demande auprès de chaque section, de préparer et rédiger un document qui sera remis au secrétaire à l'issue de cette assemblée.

La remise de ces documents permettra d'obtenir le solde, soit la deuxième partie de la subvention qui est de 20.000,00 €

8 Activités des sections

Le nombre d'adhérents au sein de l'ASL est de 2.215, soit 674 femmes et 1.541 hommes.

A ce sujet en liminaire, Jean-Claude Levern rappelle l'obligation à toutes les sections que l'acceptation des statuts de l'ASL les engage à communiquer au conseil d'administration les compte-rendu des réunions statutaires, des assemblées générales et des réunions de bureau ainsi que leur vécu et leurs perspectives

-Badminton

Effectif constant à 91 adhérents

Les 3 équipes adultes se maintiennent, les jeunes en poussins et benjamins ainsi que les minimes dans un bon esprit

-Boxe

Effectif relativement constant, 35 adhérents dont 10 femmes

Fréquentation plus assidue des élèves

Publication à l'étude pour un coup de projecteur sur cette discipline

-Cyclotourisme

12 adhérents. Sorties courantes entre 70 et 150 km dont une semaine fédérale à Cognac (280 km) et un rallye Marly-Herbeville.

-Escalade

46 adhérents dont 22 enfants et adolescents. (forte demande en progression)
4 séances d'escalade hebdomadaires et occasionnellement sorties en milieu naturel.

-Escrime

Amélioration de la participation aux compétitions cette année, aux championnats départementaux, aux challenges avec de très bons résultats au fleuret
Actuellement 13 escrimeurs et l'objectif de les conserver pour dynamiser les cours et avoir de nouveaux élèves.

-Judo

Comprend 41 adhérents. Participation aux nombreuses compétitions de niveau départemental et régional pour les benjamins, minimes, cadets et séniors.

-G R Danse :

L'effectif est en hausse cette année et passe à 144 adhérents (la totalité a moins de 18 ans dont la moitié moins de 7 ans).

En baby gym, dès 2 ans, il y a eu cette année 6 garçons

Grand succès dans les résultats sportifs et compétitions extérieures. De nombreuses Médailles cette année, d'où des filles heureuses au sein d'un club comblé.

Abandon du partenariat avec Decathlon pour raisons techniques et externes

-Fitness

58 adhérents, prévision d'achat de trampoline pour améliorer l'activité

-Football

L'ASL est maintenant totalement indépendante et se présente dans toutes les catégories de jeunes sauf les U18. Le décalage de la subvention, l'arrêt du sponsor (10 000€) et l'emploi de Tarik Bengelloun a posé de gros problème de trésorerie. Nous continuons notre politique sportive (sans Tarik) pour structurer et développer le football louveciennois.

-Gym plurielle.

Effectif en légère baisse. Actuellement 7 professeurs dans des disciplines très différentes allant de la gym tonique au stretching en passant par la zumba, la barre au sol.

Nomination d'un nouveau président Pascal Bonnet au lieu et place de Georges Sueur après 20 ans de présence à ce poste.

Formation d'une stagiaire- professeur, en liaison avec notre Codep représentant la fédération.

-Handball

Développement en progression chez les moins de 13 ans, particulièrement les filles.

Bonne entente avec le club de La Celle-Saint-Cloud

De bons résultats en final de championnat.

-Karaté

Baisse significative du nombre d'adhérents, moins de 25 cette année
Situation due en grande partie à la non disponibilité du personnel d'encadrement I

-Pétanque

32 membres (est en voie de développement dans sa troisième année)

-Tennis

Les effectifs continuent leur augmentation, les résultats des équipes et des individuels sont très satisfaisants,
Au retour des vacances nous avons admirés les 3 tennis magnifiquement refais,

-Tennis de table

15 adhérents, ambiance agréable

-Tai Chi Chuan

84 adhérents, effectif en hausse de 7,15 % sur 14h30 de cours hebdomadaire réparties comme suit : 9h00 de Tai chi, 4h00 de Qi gong, 1h30 de Tai chi avec armes.

(le coût pour une participation et présence à l'ensemble des cours est de 330,00 € + 32,00 € de licence)

Un des professeurs devenu champion de France a été sélectionné en équipe de France.

Echanges renouvelés avec les pratiquants du karaté, moments fructueux dans les échanges entre les « vrais arts martiaux » et « les arts martiaux de santé ».

-Randonnées

En progression de 135 à 160 adhérents.

Renforcement des activités et augmentation des participations : marches nordiques (en moyenne 30 présents), marches culturelles dans Paris, création circuits divers, sorties petites rando 8 km et grandes de 15-20 km avec développement dans celles-ci de groupes marcheurs « sportif » et « cool ».

Introduction d'un nouveau type de marche : la rando promenade-4/5km à plat, adaptée plus particulièrement aux séniors.

Sortie dans le Beaujolais de 3 jours, en compagnie de Bogdan, un grand ami de tous et animateur que nous venons de perdre brutalement.

Rando à l'étranger en Roumanie, une semaine à Vanna, en liaison avec le comité de jumelage. De même, réception des randonneurs allemands de Mersbourg, en octobre

Formation de 10 adhérents au secourisme dispensée par la Croix Rouge.

-Yoga

50 adhérents, nombre en légère hausse pour 5 cours par semaine et une séance de méditation en pleine conscience

L'ensemble des sections remercie la mairie pour la mise à disposition des lieux sportifs et les soins qu'elle consacre pour leur bon entretien.

9 Election du bureau du Conseil

Les statuts prévoient que les membres du conseil d'administration sont élus pour quatre ans. Ils sont actuellement au nombre de onze.

Une nouvelle candidature est présentée, celle de Pascal Bonne nouveau Président de la Gymnastique plurielle Il est élu à l'unanimité par l'assemblée, Yvain Blachère est remplacé par Laurent Lesage.

10 Clôture

L'ensemble des points, objets de cette assemblée, ayant été vus, le Président Jean-Claude Levern propose le pot amical et coutumier, en vous remerciant tous de nouveau pour l'esprit qui vous anime dans le bénévolat, votre disponibilité et votre engagement au sein de l'ASL.

Le Président
Jean-Claude Levern

Le secrétaire
Georges Sueur